



3/7/2014

TABLE RONDE

MISE EN PLACE DE RECOURS EFFECTIFS VISANT A CONTESTER LES CONDITIONS DE DETENTION

Strasbourg, bâtiment Agora, salle G01,
8-9 juillet 2014

organisée dans le cadre du Fonds fiduciaire pour les droits de l'homme

Projet de programme¹

Mardi, 8 juillet 2014

8 :30 – 9 :30 *Enregistrement des participants*

Ouverture de la conférence

9 :30 – 9 :40 Allocution d'ouverture par M. Christos Giakoumopoulos, Directeur,
Direction des droits de l'homme, Conseil de l'Europe

9 :40 – 11 :00

Séance 1: Perspective européenne

Présidente : Mme Geneviève Mayer, Chef du Service de l'exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme

9 :40 – 10 :00 Bref aperçu des exigences de la Convention européenne relatives
au recours effectif visant à contester les conditions de détention
par Mme Natalia Kobylarz-Lerner, juriste à la Cour européenne
des droits de l'homme

10 :00 – 10 :20 Exécution des arrêts de la Cour européenne relatifs aux conditions
de détention et à la mise en place de recours effectifs en la matière
par M. Fredrik Sundberg, Chef adjoint du Service de l'exécution
des arrêts de la Cour européenne

Débat

¹ L'interprétation simultanée est assurée en anglais et en français.

10 :40 – 11 :00 *Pause-café*

11 :00 – 12 :30

Séance 2: Recours préventif – aspects généraux

Président : M. Marc Nève, avocat au Barreau de Liège, Belgique

11 :00 – 11 :20 Recours préventif et possibles défis par M. Jim McManus, ancien Médiateur des prisons écossaises et ancien professeur à l'Université de Glasgow, Royaume-Uni

11 :20 – 11 :40 Présentation des normes du CPT en matière de conditions de détention par M. Jean-Pierre Restellini, président de la Commission nationale de prévention de la torture, Suisse

Débat

12 :30 – 14 :00 *Pause déjeuner*

14 :00 – 17 :45

Séance 3 : Recours préventif - expériences nationales

Président : M. Özgür Derman, Chef de division II, Service de l'exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme, Conseil de l'Europe

14 :00 – 14 :20 Expérience polonaise par Mme Katarzyna Bralczyk, co-agent du gouvernement, et Mme Luiza Sałapa, Direction générale de l'Administration pénitentiaire

14 :20 – 14 :40 Expérience roumaine par Mme Alina Barbu, M. Catalin Bejan, Ministère de la justice, et M. Romulus-Eugene Gherca, juge

Débat

15 :30 – 16 :00 *Pause-café*

16 :00 – 16 :20 Expérience française par M. Eric Senna, magistrat, Cour d'appel, Montpellier
Maître de conférences associé à l'université de Montpellier 1

16 :20 – 16 :40 Expérience russe par M. Bogdan Zimnenko, Cour suprême

Débat

17 :45 *Fin de la première journée*

Mercredi, 9 juillet 2014

9 :00 – 12 :30

Séance 4: Recours compensatoire et son interaction avec le recours préventif – aspects généraux

Présidente : Mme Corinne Amat, Chef de division I, Service de l'exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme, Conseil de l'Europe

9 :00 – 9 :20 Questions-clés liées au recours compensatoire à la lumière de la jurisprudence de la Cour européenne par M. Jean-Paul Céré, Maître de Conférences à l'Université de Pau, France

9 :20 – 9 :40 Questions-clés liées à la réduction des peines en tant que recours compensatoire par M. Joan-Miquel Rascagneres, avocat et ancien procureur, Principauté d'Andorre

Débat

10 :30 – 11 :00 *Pause-café*

11 :00 – 12 :30

Séance 5: Recours compensatoire - les expériences nationales

Présidente : Mme Corinne Amat, Chef de division I, Service de l'exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme, Conseil de l'Europe

11 :00 – 11 :20 Expérience italienne par M. Mauro Palma, Président du Conseil de coopération pénologique du Conseil de l'Europe et conseiller du Ministre de la justice, Italie

11 :20 – 11 :40 Expérience moldave par M. Lilian Apostol, Agent du gouvernement

Débat

12 :30 – 14 :00 *Pause déjeuner*

14 :00 – 16 :00

Séance 6: Nécessité du suivi du recours

Président : M. Marc Nève, avocat au Barreau de Liège, Belgique

14 :00 – 14 :20 Assurer l'effectivité du recours - réflexion générale par M. Fredrik Sundberg, Chef adjoint du Service de l'exécution des arrêts de la Cour européenne

Débat

16 :00 – 16 :30 *Pause-café*

16 :30 – 17 :00

Séance 7 : Session de clôture

Président : M. Marc Nève, avocat au Barreau de Liège, Belgique

16 :30 – 17 :00 Présentation des conclusions de la table ronde par Mme Geneviève Mayer, Chef du Service de l'exécution des arrêts de la Cour européenne

17 :00 *Fin de la table ronde*